

Politique familiale

Plan d'action pour les familles

2021-2026



Table des matières

- 3** | MOT DE LA MAIRESSE
- 4** | MOT DU PRÉSIDENT
de la commission de la politique familiale
- 5** | MISE EN CONTEXTE
- 6** | PORTRAIT DE LA POPULATION
- 8** | DÉFINITION
- 9** | ORIENTATIONS ET OBJECTIFS
- 10** | MISSION et VALEURS
- 11** | AXE 1 | Développement économique durable
- 12** | AXE 2 | Performance et efficacité organisationnelle
- 13** | AXE 3 | Communication et interactions avec les citoyens
- 14** | AXE 4 | Environnement
- 15** | AXE 5 | Milieu de vie sain et durable



Crédit photo : Rosalie Hamelin



Crédit photo : Victor Pajor

Mot de la mairesse

Chers citoyens, chères citoyennes,

Les valeurs familiales sont au cœur des priorités et des actions de la Ville de Beloeil. Et parmi ces familles se trouvent des individus de tous âges, et de toute condition physique, sociale et de niveaux socioéconomiques différents. C'est donc dans un souci d'inclusion, afin de rassembler tout ce beau monde, que nous avons souhaité regrouper ensemble, dans un plan d'action unique, toutes nos orientations et actions destinées à nos familles, à nos jeunes, à nos aînés et à nos personnes handicapées du territoire.

Lors de l'élaboration de ce plan d'action, nous nous sommes grandement appuyés sur les nombreuses suggestions amenées par nos citoyens et organismes œuvrant sur notre territoire, dans le cadre des consultations publiques tenues en 2017 lors de l'élaboration de la Planification stratégique 2018-2028.

Ce plan d'action a été conçu pour vous, selon vos suggestions, et nous en sommes très fiers.

La famille, encore et toujours au cœur de nos priorités.

Bonne lecture!

Diane Lavoie
maresse



Mot du président

de la commission de la politique familiale

C'est avec beaucoup de fierté que la Ville de Beloeil vous présente ce plan d'action 2021-2026 dans le cadre de la Politique familiale. Ce plan intégré inclut désormais nos clientèles familles, jeunes, aînés et personnes handicapées, en plus de comprendre également les actions prioritaires de la Ville concernant les saines habitudes de vie.

Plus que jamais, le soutien et l'orientation de nos actions en faveur des familles, des jeunes, des aînés et des personnes handicapées sont primordiaux dans notre société. En regroupant ainsi nos différentes actions pour ces clientèles, c'est aussi une façon de collaborer entre nous, et de favoriser cette même collaboration entre l'ensemble de nos citoyens.

Ce plan d'action intégré orientera l'ensemble des décisions municipales à venir au cours des prochaines années et, alors que plus de 96 % des actions du précédent plan d'action ont été réalisées, nous sommes fin prêts pour ce nouveau défi!

En terminant, je tiens à remercier sincèrement tous les membres du comité qui ont participé à l'élaboration de cette politique et de ce nouveau plan d'action. Merci pour votre importante contribution à notre enrichissement collectif.

Pierre Verret

Conseiller municipal
District 6 du Tournesol



Mise en contexte

Démarche du comité de travail en lien avec la Planification stratégique 2018-2028

Lors des consultations publiques tenues en 2017 afin d'établir la Planification stratégique municipale pour les années 2018 à 2028, plusieurs personnes (résidents, organismes du milieu, employés et gestionnaires municipaux) ont donné leur avis sur les orientations et les actions que devait prendre leur municipalité pour les dix prochaines années. Les suggestions des personnes étaient regroupées sous cinq axes d'intervention : développement économique durable, performance et efficacité organisationnelle, communication et interactions avec les citoyens, environnement, milieu de vie sain et durable.

Pour mettre à jour le plan d'action de la Politique familiale, nous avons repris toutes ces suggestions des consultations publiques afin de les traduire dans un plan d'action unifié pour toutes les clientèles. Afin d'être cohérent avec la planification stratégique mise en place, nous avons regroupé toutes ces actions destinées aux familles, aînés, enfants, personnes handicapées et saines habitudes de vie selon les cinq axes d'intervention de la planification stratégique.

Les actions retenues sont concrètes, réalisables et significatives pour la population.

Ce plan d'action compte

30 orientations et
63 actions précises
visant à être réalisées d'ici 2026.



Crédit photo : Victor Pajor

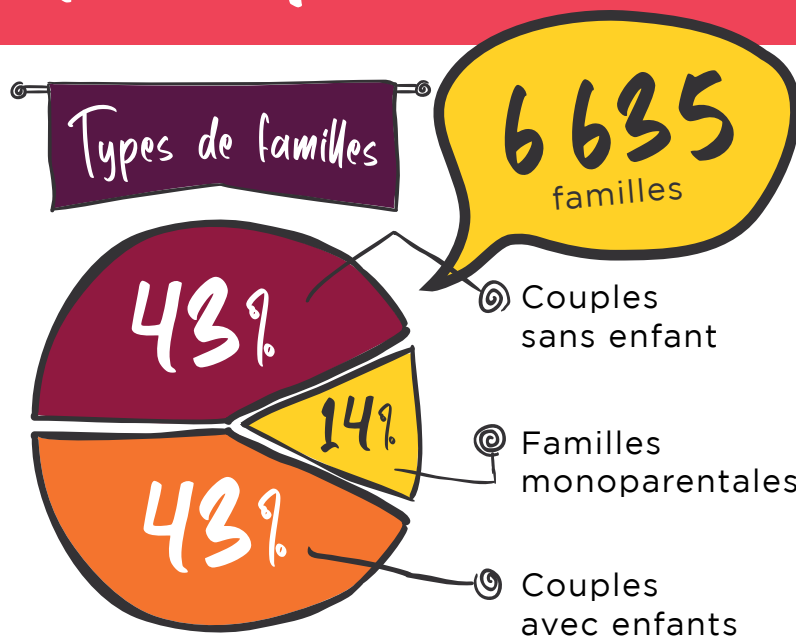


Crédit photo : Victor Pajor

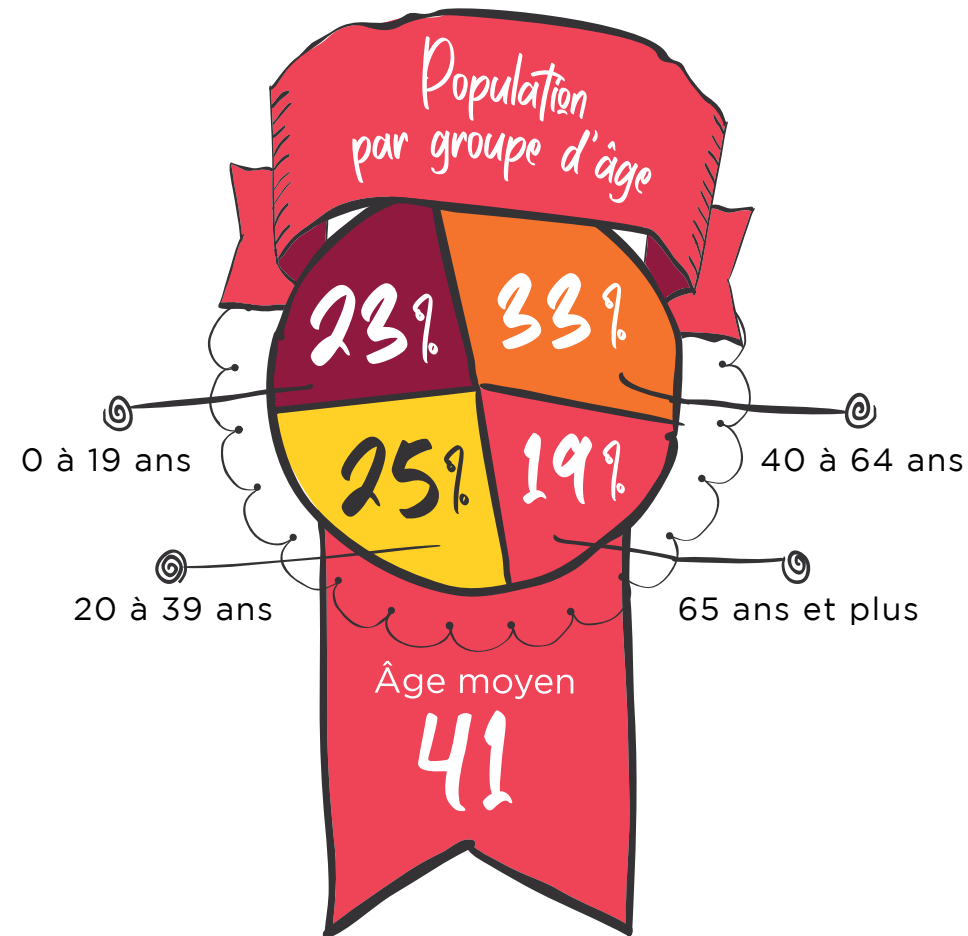
Portrait de la population

Nombre d'habitants

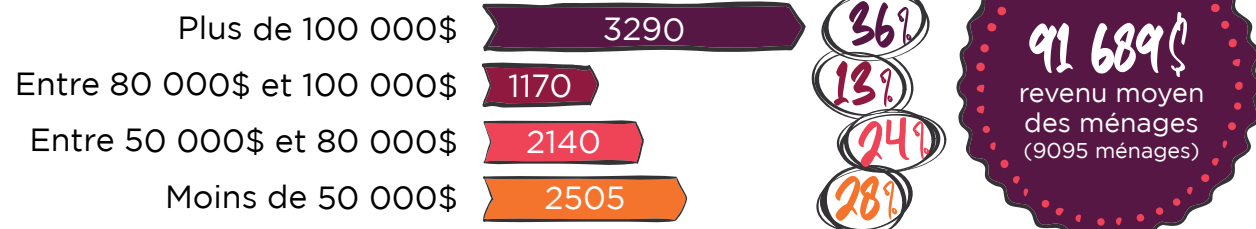
24 448
personnes

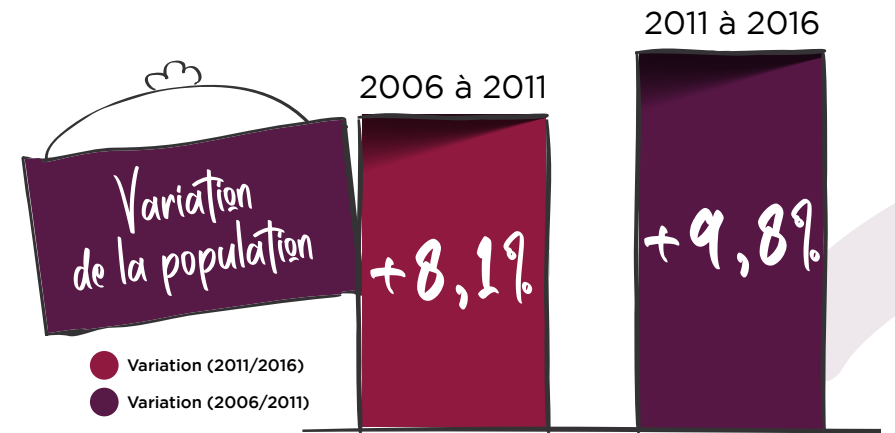
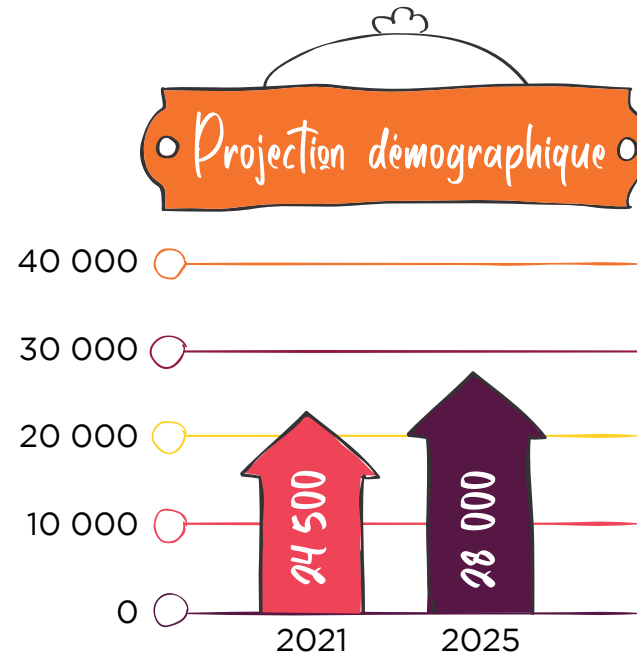
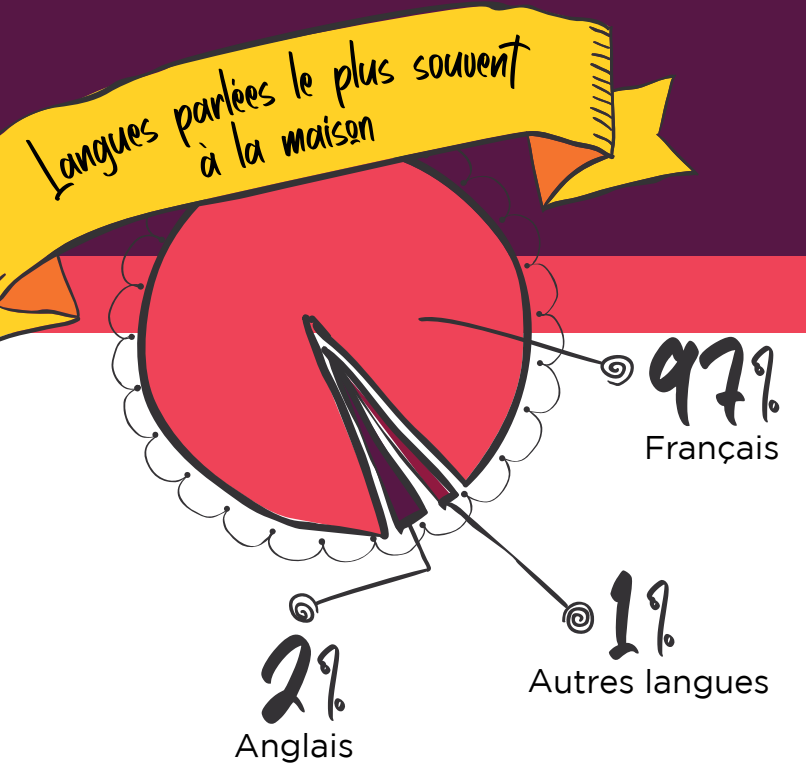
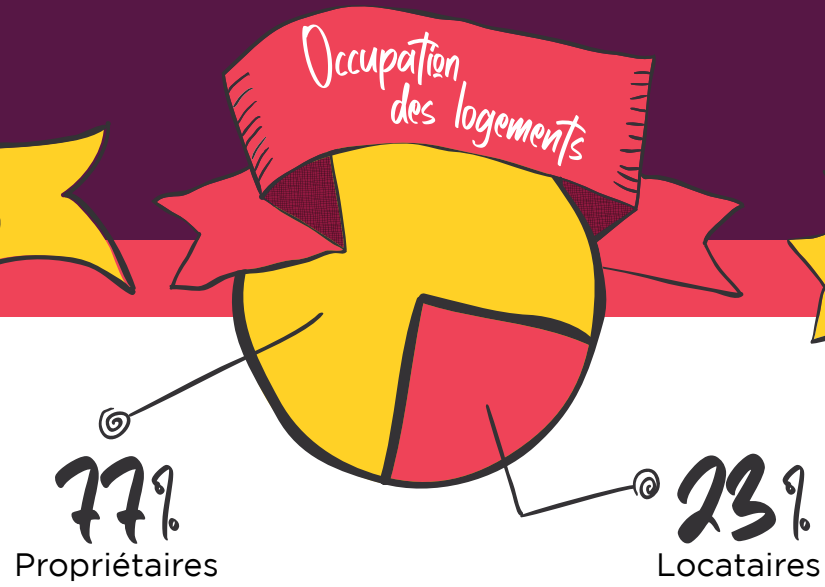
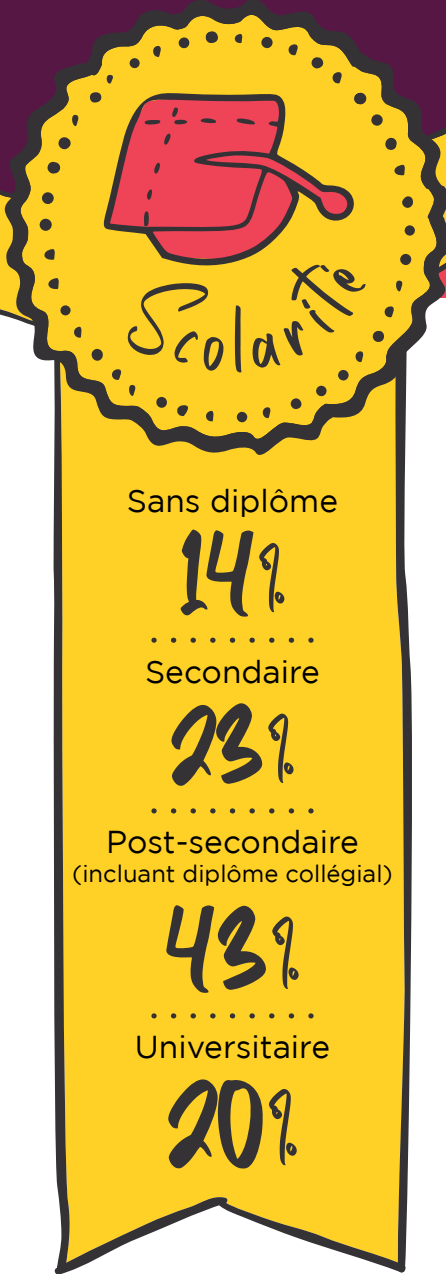


Profil des ménages privés



Revenu familial





Définition

Famille

On retrouve aujourd'hui différents modèles de familles. L'administration municipale s'adapte aux multiples facettes de cette réalité, ainsi qu'à toute la complexité et à l'évolution constante de la communauté. Dans cette communauté on retrouve des familles traditionnelles, recomposées et monoparentales. Cette définition doit être inclusive et évolutive selon les réalités de chacune des familles.

« La Ville de Beloeil considère la famille comme tout groupe parent(s)-enfant(s), peu importe l'âge des personnes, uni par des liens divers pour se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie, favorisant ainsi leur développement global. »

Pour les aînés nous utiliserons comme point de repère l'âge de 65 ans pour les définir. Les institutions sociales reconnaissent aussi cet âge pour considérer la personne « à la retraite ». C'est également le consensus qui est observé auprès des aînés eux-mêmes.

La Ville de Beloeil croit que la famille est la clé de notre avenir collectif; elle forme nos futurs citoyens et citoyennes et constitue la cellule de base de notre société, le premier lieu d'apprentissage et de socialisation des individus.



Orientations et objectifs

Axes en lien avec la Planification stratégique 2018-2028

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
DURABLE**

**PERFORMANCE
ET EFFICACITÉ
ORGANISATIONNELLE**

**COMMUNICATION
ET INTERACTIONS
AVEC LES CITOYENS**

ENVIRONNEMENT

**MILIEU DE VIE
SAIN ET DURABLE**

Mise en place

Les éléments présentés précisent l'application en matière de politique familiale; ils constituent en quelque sorte les balises nécessaires pour l'adoption et la réalisation de mesures concrètes. Ils permettent de choisir entre ce qui peut être inclus dans la politique familiale et ce qui ne doit pas l'être. Ils aident aussi à déterminer l'étendue de l'application de la politique et constituent un guide d'intervention pour les problématiques qui débordent du cadre traditionnel de la juridiction de la municipalité.

C'est dans cette perspective que la Ville de Beloeil met de l'avant les conditions suivantes :

- La politique familiale et son plan d'action s'appliquent aussi aux employées et aux employés de la Ville;
- La Ville vise à ce que les familles, les organismes et les acteurs locaux qui œuvrent pour le bien-être de ses résidents puissent s'impliquer autant dans l'élaboration du plan d'action de la politique familiale, de sa mise à jour que dans la mise en place des mesures qui leur sont destinées. Elle vise à développer et inciter sa population à une « participation citoyenne » et vise à maintenir des « interventions collaboratives » avec les organismes et les acteurs locaux;
- Les mesures contenues dans le plan d'action de politique familiale doivent correspondre à la définition de la famille et avoir comme intention première d'être destinées spécifiquement aux familles de la municipalité;
- Les actions prévues dans le plan d'action de la politique familiale visent à répondre aux besoins multiples des familles, ainsi que contribuer à leur développement et leur bien-être selon les multiples stades de leur cycle de vie, de même que selon les différences de conditions physiques et socioéconomiques de leurs membres;
- La mise en application des actions prévues dans le plan d'action de la politique familiale doit faire l'objet d'un mécanisme de suivi adapté au fonctionnement de l'administration municipale.

Mission et valeurs

Mission

Attrayante, dynamique et innovante, Beloeil bâtit avec ses citoyens un milieu de vie de qualité pour forger maintenant notre ville de demain.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Accorder la priorité à la qualité des services rendus en fonction des besoins et des attentes des citoyens. L'approche orientée vers le client, tant à l'externe qu'à l'interne, nécessite la collaboration, le professionnalisme de chaque employé et la mobilisation de tous les services.

ENGAGEMENT

Avoir un sentiment d'appartenance et de mobilisation à l'égard de l'organisation affirmé par la coordination dynamique de nos efforts et de nos actions vers la réussite organisationnelle.

RESPECT

Agir avec considération, empathie, écoute, confiance, ouverture, tolérance et honnêteté. Le respect est réciproque.

VISION

Décider et agir aujourd'hui en considérant les effets sur le futur.

INTÉGRITÉ

Adopter un comportement honnête, rigoureux et juste.

CRÉATIVITÉ

Sortir des sentiers battus et remettre en question les façons de faire, les paradigmes et les habitudes afin de nous permettre d'obtenir des résultats différents.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Détenir la qualité nécessaire pour qu'une équipe de travail progresse et soit efficace dans l'accomplissement d'une réussite collective où l'intérêt d'un objectif est partagé.

Axe 1

Développement économique durable

1.1 Adopter une réglementation adéquate et plus simple

- Favoriser l'implantation de logements abordables
- Favoriser l'implantation de logements intergénérationnels
- Abolir la tarification applicable pour les permis et les certificats requis dans le cadre d'un projet d'adaptation du domicile et de rampe d'accès
- Favoriser le développement de logements et d'habitations adaptés aux personnes handicapées

1.2 Être un agent facilitateur pour la formation de la main-d'œuvre

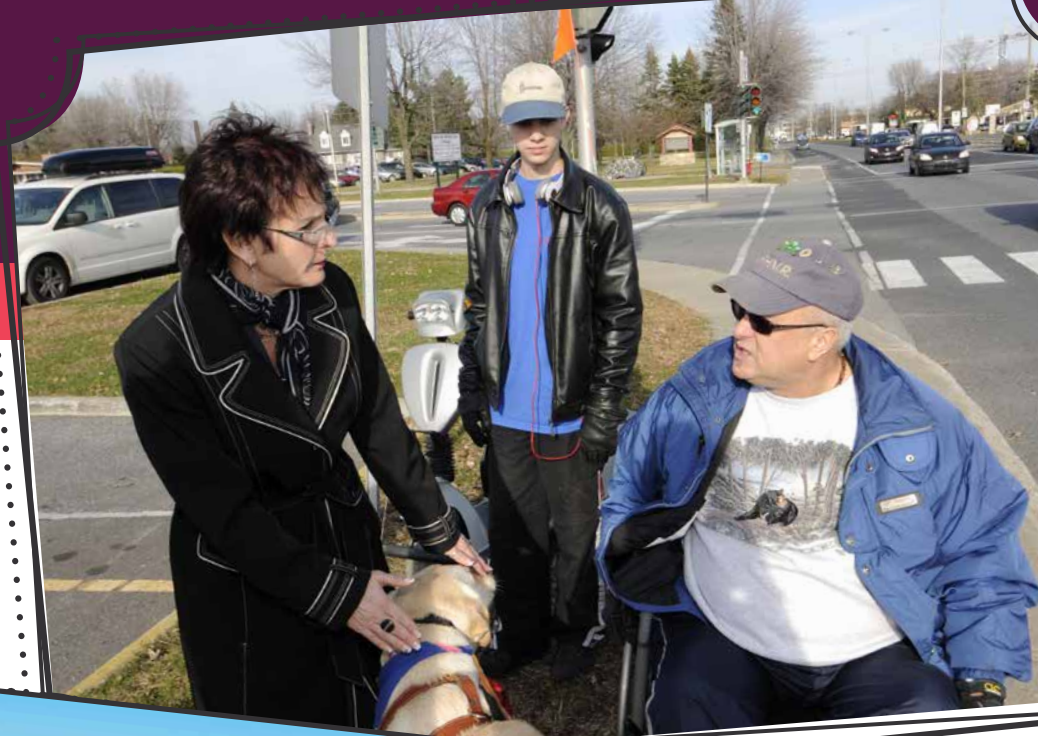
- Favoriser les emplois pour nos jeunes et pour les personnes handicapées sur le territoire

1.3 Favoriser les commerces et industries écoresponsables

- Favoriser les commerces écoresponsables, de partage, d'économie sociales et collectives, à faible empreinte écologique

1.4 Orienter le développement de Belœil afin de bien positionner la ville pour le futur

- S'assurer de l'encadrement du développement
- Mettre en commun les forces régionales pour viser une complémentarité



Crédit photo : Rosalie Hamelin

Axe 2

Performance et efficacité organisationnelle

- 2.1 Améliorer les services aux citoyens**
 - Améliorer les délais de réponse
- 2.2 Doter la ville des meilleures ressources humaines**
 - Mettre en place des mesures d'attractivité pour s'assurer d'être un employeur de choix
 - Diffuser les offres d'emploi de la Ville auprès des organismes d'appui à la recherche d'emploi pour les personnes handicapées et pour les aînés
- 2.3 Impliquer les résidents et les organismes dans l'organisation municipale**
 - Favoriser le bénévolat
 - Consulter les jeunes pour connaître leurs besoins
- 2.4 S'assurer que les projets soient en adéquation avec les besoins des citoyens**
 - Consulter les citoyens pour que les projets soient planifiés et réalisés en lien avec leurs besoins



Axe 3

Communication et interactions avec les citoyens

3.1 Améliorer le service à la clientèle pour tous les résidents

- Avoir un outil pour que les citoyens accèdent à l'information nécessaire, soient mieux informés et qu'ils puissent consulter l'avancement de leur demande

3.2 Utiliser tous les moyens possibles pour bien informer et consulter tous les résidents

- Utiliser le bon moyen, pour le bon message selon les besoins de communication (transmission de l'information) et selon les besoins des clientèles (par exemple: jeunes, aînés, personnes handicapées)
- Publiciser les actions réalisées en accessibilité universelle pour les faire connaître
- Répondre aux demandes spécifiques quant à la diffusion de documents car les documents administratifs ne sont pas adaptés aux besoins spécifiques de certaines personnes
- Organiser des activités pour faire connaître les services et les projets de la Ville notamment le brunch des nouveaux résidents, les journées portes ouvertes dans les services, les soirées d'information publique

3.3 Favoriser la participation accrue des résidents lors des séances d'information ou de consultation

- Organiser un service de gardiennage lors de la tenue des séances
- Déployer différents moyens pour susciter l'intérêt des résidents aux séances de consultation ou d'information
- Organiser un concours pour faire adhérer les résidents aux médias sociaux de la Ville

3.4 Offrir une trousse de bienvenue remise lors de la naissance ou de l'adoption d'enfants

- Remettre une trousse aux enfants de 0 à 2 ans, à la bibliothèque dans le cadre du programme Une naissance, un livre
- Souligner l'arrivée d'un nouvel enfant dans la famille avec le don d'un arbre



Crédit photo : Victor Pajor



Crédit photo : Victor Pajor

Axe 4

Environnement



- 4.1 Augmenter l'indice de canopée sur le territoire de la ville**
- Protéger nos boisés, les entretenir, les valoriser
 - Favoriser la création de zones d'ombre dans les parcs
 - Actualiser le programme d'aide financière pour le remplacement des arbres morts dus à l'agrile du frêne et l'ajout de nouveaux arbres
- 4.2 Prévoir des mesures favorables à l'environnement dans la réglementation**
- Analyser la réglementation concernant l'agriculture urbaine et les poules urbaines
 - Mettre en place la réglementation concernant les ruches urbaines selon des critères spécifiques
 - Concrétiser et bonifier l'offre des jardins communautaires
- 4.3 Utiliser tous les moyens possibles pour réduire la pollution visuelle**
- Contrôler la pollution visuelle en mettant en place le programme de conversion de lumières de rues au DEL tout en conservant les environnements sécuritaires
- 4.4 Installer les équipements pour favoriser l'utilisation de véhicules électriques**
- Développer le réseau de bornes électriques sur le territoire de la ville
- 4.5 Inciter les gens à utiliser le transport en commun**
- Développer davantage le transport en commun local et intermunicipal et informer la population des services offerts
- 4.6 Entretenir nos espaces verts de façon plus écologique**
- Mettre la réglementation en place afin de réduire l'utilisation des insecticides et des pesticides et de les remplacer par des pesticides à faible impact
- 4.7 Organiser des séances de formation et d'information auprès des résidents pour qu'ils adoptent des comportements dans le respect de l'environnement**
- Sensibiliser et outiller les citoyens aux bonnes pratiques environnementales par des conférences ou autres moyens
 - Mettre en place des activités (conférences, ateliers) pour les jeunes
 - Souligner les bons coups en matière d'environnement
 - Promouvoir l'environnement lors des événements
- 4.8 Revaloriser les espaces existants en espaces verts**
- Développer nos espaces existants en favorisant l'environnement

Axe 5

Milieu de vie sain et durable

5.1 Développer les infrastructures dans les parcs

- Mettre à jour et poursuivre la réalisation du plan directeur des parcs
- Aménager des trajets de course et des pistes cyclables dans les espaces verts, en les connectant entre eux
- S'assurer que toutes les fontaines d'eau sont accessibles universellement
- Aménager nos installations et nos infrastructures en tenant compte des besoins des personnes handicapées et de la chaîne d'accessibilité universelle

5.2 Aménager plus de parcs

- Actualiser les ententes avec les différents partenaires
- Élaborer un parc destiné aux adolescents en collaboration avec la population

5.3 Analyser les besoins en espaces culturels

- Planifier le réaménagement et/ou agrandissement de la bibliothèque, de la salle de spectacles du Centre culturel et des locaux de l'Arrière Scène, dans une optique d'accessibilité universelle

5.4 Améliorer la sécurité pour tous les résidents

- Améliorer la sécurité sur les pistes cyclables
- Améliorer la sécurité routière pour faciliter la circulation des utilisateurs dans les carrefours giratoires
- Collaborer avec les organismes et les citoyens pour cibler les endroits problématiques et répondre aux demandes ponctuelles
- En collaboration avec un organisme spécialisé et avec la participation des personnes en situation de handicap, planifier une marche exploratoire afin de répertorier les obstacles à l'accessibilité des parcs et stationnements et autres lieux



Crédit photo : Rosalie Hamelin

Axe 5

Milieu de vie sain et durable | suite

5.5 Rendre plus accessibles les infrastructures de sport à tous les résidents pour des activités libres

- Rendre disponibles les infrastructures intérieures et extérieures pour des activités libres
- Analyser la possibilité d'acquérir de l'équipement spécialisé pour les personnes handicapées pour la pratique de jeux libres

5.6 Développer et entretenir nos infrastructures afin d'offrir plus d'activités qui répondent aux besoins des clientèles

- Prendre en compte les besoins des différentes clientèles pour l'utilisation des infrastructures de loisirs
- Aménager nos installations et nos infrastructures adéquatement de façon à les rendre accessibles universellement
- Maintenir le programme d'accompagnement dans les camps de jour
- Actualiser le Club de lecture pour les personnes ayant une déficience intellectuelle
- Rendre disponibles des locaux et des équipements municipaux adaptés aux personnes ayant des handicaps, aux fins des activités organisées par les organismes concernés

5.7 Reconnaître les personnes qui se distinguent dans notre milieu

- Mettre en place les Prix de reconnaissance de nos organismes
- Actualiser l'activité de reconnaissance des bénévoles

5.8 Compléter le plan directeur pour les pistes cyclables et créer un véritable réseau (interconnexion des pistes)

- Compléter le plan directeur des pistes cyclables

5.9 Poursuivre les actions qui favorisent les saines habitudes de vie

- Diversifier la clientèle pour l'utilisation du parcours Boomerang
- Étendre le programme Dans ma rue, on joue! à d'autres rues

5.10 Installer des équipements adaptés pour les adultes aux abords des aires de jeux pour les enfants dans une perspective intergénérationnelle

- Poursuivre l'installation des équipements dans une perspective intergénérationnelle



Credit photo : Rosalie Hamelin





Crédit photo : Rosalie Hamelin

Création graphique : Studio Pink



Politique familiale | 2021-2026 | Plan d'action pour les familles